

Groupe UVO

par Christophe Durand* et Philippe Métézeau**

Une première Maison du Département à Argenteuil

Inaugurée le 30 juin dernier par François Scellier, Député, Président du Conseil général du Val d'Oise, la première Maison du Département implantée au 10, rue Lévêque à Argenteuil regroupe huit services du Conseil général auparavant répartis sur plusieurs sites. Son objectif est d'améliorer le service rendu aux habitants du territoire des Rives de Seine. Véritable lieu d'information et de conseil, cette « Maison » marque la première étape de la démarche concrète de territorialisation initiée par la majorité UVO du Conseil général dans son Projet d'ensemble pour le Val d'Oise.

Une réponse au Projet d'ensemble

Pour adapter ses politiques aux exigences particulières de chaque territoire, l'Assemblée départementale a adopté en janvier 2005 un Projet d'ensemble destiné à assurer au Val d'Oise une évolution équilibrée en matière d'aménagement des six territoires ressentis par les Valdoisiens, six territoires aux problématiques et aux besoins spécifiques.

L'aménagement de la Maison du Département répond ainsi aux missions essentielles du Projet d'ensemble : « placer l'utilisateur au cœur de l'action », développer la territorialisation et assurer la transversalité entre les services.

La Maison du Département est ainsi un véritable relais de proximité entre le citoyen et la collectivité territoriale. Chaque Valdoisien pourra ainsi profiter sur le même site de l'ensemble des services du Conseil général dont il a besoin.

Un service de proximité

L'objectif est d'éviter de diriger le citoyen d'un guichet à l'autre et de pouvoir lui apporter une réponse immédiate.

L'action sociale, une équipe enfance, le point conseil 3ème âge, un service de l'économie et de l'insertion professionnelle, une mission insertion et un service des actions éducatives partagent les mêmes locaux. Quarante-huit personnes au total travaillent sur le site, la gestion du lieu et la coordination administrative sont assurées par le responsable de circonscription.

La Maison du Département permet au Conseil général de fournir aux usagers et aux partenaires les services qu'il dispense de manière déconcentré, favoriser le travail en transversalité des différents services du département intervenant au sein d'un même territoire ainsi que de participer au développement de la présence et de l'image du département.

Un lieu d'information et de conseil

A terme et de manière plus large, la vocation des Maisons du Département est d'être un lieu d'information dans tous les domaines d'activité du Conseil général, et d'orientation vers d'autres services si cela est nécessaire voire vers d'autres institutions départementales.

Enfin, la Maison du Département pourra aussi servir de cadre pour des manifestations diverses comme des expositions. Cela est d'ailleurs déjà prévu, dès cet été à Argenteuil, avec une exposition sur le thème des projets des 6 territoires. ■

* Conseiller général du canton de Cormeilles-en-Parisis, Président de la commission Sport Jeunesse, animateur de la commission territoriale des Rives de Seine

** Conseiller général du canton d'Argenteuil